



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Accusé de réception en préfecture
094-219400173-20210203-2021-002-DE
Date de réception préfecture : 11/02/2021

N°2021-002

Conseil Municipal
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SEANCE DU 03/02/2021

Affiché le :
09 FEV. 2021

L'an deux mille vingt et un le mercredi trois février à quatorze heures, le Conseil Municipal de Ville de Champigny sur Marne convoqué le jeudi vingt-huit janvier s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des délibérations, sous la présidence de M. Laurent JEANNE, Maire.

OBJET DE LA DELIBERATION

Rapport d'orientations budgétaires 2021.

Rapporteur : Madame AMAR

Direction : Direction des services financiers

Service : Service administratif

Présents :

M. JEANNE Maire

Mme THIROUX, M. DUVAUDIER, Mme AMAR, M. LATRONCHE, Mme MUSSOTTE-GUEDJ, M. CHATAUD, Mme ARRON, M. DUBUS, Mme ABCHICHE, M. GOUPIL, Mme MORGADO, M. AKKOUCHE, Mme SAUSSEREAU, M. BASTIN, Mme CARPE, M. NGANDE, Mme BERTRAND, M. PICOT Adjoint

Mme DUVERGER, M. BOULAY, Mme BENAHMED, Mme PARLOUAR, M. VEDRINE, Mme DEGAGER-PHALANCHERE, Mme DONATIEN, M. BARON, M. DE ALMEIDA COSTA FONTELAS, Mme THEOPHILE, Mme NGANDE, Mme CAPORAL, M. SOLARO, M. FAUTRE, M. LURIER, Mme LE LAGADEC, M. MAILLER, M. SY, Mme MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV Conseillers Municipaux

M. VIGUIE, M. GAUDIERE, M. LHOSTE, M. RIBEIRO Conseillers municipaux délégués

Absents excusés :

Mme BENOLIEL (donne pouvoir à M. VEDRINE), Mme SAILLAND (donne pouvoir à Mme BERTRAND), M. SLIMOVICI (donne pouvoir à M. BASTIN), Mme DE OLIVEIRA (donne pouvoir à Mme THIROUX), Mme ZELIOLI (donne pouvoir à M. FAUTRE), Mme ADOMO (donne pouvoir à M. SOLARO)

Secrétaire de séance : Mme Céline THEOPHILE

Nombre de membres en exercice:	49
Nombre de votants :	47
Nombre de membres présents :	43
Nombre de procurations :	06

DIRECTION DES FINANCES
Séance du conseil municipal du 3 février 2021

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2312-1 qui stipule que dans les communes de 10 000 habitants et plus, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette, la structure des effectifs, l'évolution des dépenses et des effectifs donne lieu à un débat dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget et dans les conditions fixées par le règlement intérieur ;

Vu l'article 13 de la Loi 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques;

Vu l'avis de la 1^{ère} commission, Finances ,affaires générales, marchés et achats publics, Personnel communal, formation du personnel, handicap, nouvelles technologies émis lors de sa séance du 26 janvier 2021 ;

Vu l'avis de la 2^{ème} commission : Aménagement du territoire et Développement urbain, Politique du logement et amélioration de l'habitat, Développement économique, Emploi-Insertion, Economie solidaire, Commerce et marchés aux comestibles, Artisanat, Tourisme émis lors de sa séance du 27 janvier 2021 ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission : Cadre de vie : Espaces publics, Réseaux, Environnement et Développement Durable, Développement des transports en commun, Partage de l'espace public, Déplacements, Sécurité, ASVP émis lors de sa séance du 25 janvier 2021 ;

Vu l'avis de la 4^{ème} commission : Solidarité, Action sociale, Prévention, Santé, Politique en direction des seniors, condition animale émis lors de sa séance du 25 janvier 2021 ;

Vu l'avis de la 5^{ème} commission : Enseignement, Formation professionnelle, Restauration collective, Enfance, Petite enfance, Jeunesse, Bâtiments communaux, droits des femmes émis lors de sa séance du 26 janvier 2021 ;

Vu l'avis de la 6^{ème} commission : Politique culturelle, Politique sportive, Projets de solidarité internationaux, Comité de jumelage, Initiatives festives, Vie associative, émis lors de sa séance du 25 janvier 2021.

Après avoir entendu le rapport sur les orientations budgétaires, sur la stratégie financière et sur le pilotage pluriannuel de l'endettement du budget principal de la ville relatif à l'exercice 2021 présenté par Monsieur le Maire, lors du Conseil Municipal de ce jour.

DELIBERE

ARTICLE 1 : **PREND ACTE** de l'existence du rapport sur les orientations budgétaires, la stratégie financière et le pilotage pluriannuel de l'endettement de la Ville présentés par Monsieur le Maire, pour l'exercice 2021.

ARTICLE 2 : **PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2021 sur la base du rapport sur les orientations budgétaires, la stratégie financière et le pilotage pluriannuel de l'endettement de la Ville présentés par Monsieur le Maire, pour l'exercice 2021, lors du conseil municipal de ce jour.

ADOpte A LA MAJORITE

40 votes pour dont 4 procurations

7 votes contre dont 1 procuration

Mme CAPORAL Chrysis, M. FAUTRE Christian mandataire de Mme ZELIOLI Valérie,
Mme LE LAGADEC Jeannick, M. MAILLER Jean-Jacques, M. SY Mamadou, M. TITOV François

2 abstentions dont 1 procuration

M. SOLARO Sylvain mandataire de Mme ADOMO Caroline

POUR EXTRAIT CONFORME



Monsieur Laurent JEANNE
Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller régional d'Ile-de-France